

Kinshasa, le 08 JUIL 2024



Direction Générale du
Contrôle des Marchés Publics
Le Directeur Général a.i

N° 1503 /DGCMP/DG/DCP/D4/JMZ/2024

RECEPTION / CFEF
10 JUL 2024
Nom : MUKADI
Heure : 12H55 Projet : PDL-145T
N° d'Enregistrement : O.M.A.T.

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget
(Avec l'expression de ma très haute considération)
- Monsieur le Responsable du Département de Passation des Marchés de la CFEF.
(TOUS) à KINSHASA/GOMBE.-

Objet : **Autorisation spéciale**

Gré à gré / Service de nettoyage et d'entretien des bureaux

A Monsieur le Coordonnateur National de la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles « CFEF » à KINSHASA/GOMBE.-

Monsieur le Coordonnateur National,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n° MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2024/0197 du 1^{er} juillet 2024 par laquelle vous sollicitez l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré pour le marché relatif au service de nettoyage et d'entretien des bureaux de la Cellule d'Exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles « CFEF » et vous en remercie.

Après examen de votre requête et conformément aux dispositions de l'article 42.2 de la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics **accorde l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré avec la société LT PROJECT Company, au coût de 23.408,40 USD (TTC) l'an, à raison de 1.950,7 USD (TTC) le mois.**

Veillez agréer, **Monsieur le Coordonnateur National**, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Marie-Paule MUKADI TSHIMUNYI

